

Guide architectural et paysager *de la Vallée de la Clarée*

*R*éhabilitations & Constructions neuves



Depuis plus d'un siècle, les guides touristiques rivalisent de qualificatifs lyriques pour vanter les mérites esthétiques de la vallée de la Clarée. "Perle du Briançonnais", disent-ils, "plus fraîche et plus claire vallée des Alpes", ou encore "site des plus enchanteurs". En attendant le premier hôtel (1907), l'excursion se fait depuis Briançon.

La notoriété se forge lentement. L'enchantement et la magie reposent sur un équilibre entre la nature cultivées des fonds de vallée, au prix d'un effort humain dont on ne peut s'imaginer l'ampleur aujourd'hui, les forêts et les alpages et une rivière, la Clarée, qui, selon l'expression consacrée, doit son nom à la transparence de ses eaux.

En 1947, par le traité de paix avec l'Italie et par un trait de crayon sur la carte, la Vallée étroite est donnée à la France et confiée à la commune de Nevache.

Au début des années 1970, les deux communes de la vallée - Nevache et Val-des-Prés - choisissent, chacune à sa manière, un développement touristique sans équipement lourd, reposant sur deux activités principales, la randonnée pédestre et le ski de fond. Ces choix s'accordent bien à cette "franchise naturelle", citée plus haut, et font de la vallée un atout du Briançonnais, complémentaire des grandes stations voisines.

Au cours des dernières années (la vallée a été classée en 1992), la fréquentation s'est accrue au point que, son vecteur, la circulation automobile, menace un équilibre fragile. Circulation et stationnement des automobiles sont devenus des problèmes que les communes ne peuvent affronter seules. Réguler les flux sans nuire à l'activité économique ni ruiner ce sur qui elle repose - une nature préservée - montrer l'attractivité de l'ensemble de la vallée et en faciliter la visite en dotant de parkings et de transports en commun *, c'est un des objectifs de l'opération Grand Site pilotée par la Communauté de Communes du Briançonnais. C'est l'action la plus spectaculaire. D'autres viendront, visant à réparer les atteintes au paysage, comme la résorption des décharges et une réflexion sur la forêt. D'autres sont en cours, comme la mise en place d'un observatoire photographique et le présent Guide, synthèse de la Charte architecturale de la vallée de la Clarée. Avec ce Guide, ce sont tous les résidents de la vallée, actuels et futurs, qui sont invités à s'approprier une de ses dimensions culturelles et patrimoniales les plus fortes, à savoir le langage de la maison traditionnelle. Ils y trouveront aussi les idées qui leur permettront, avec les services et les conseils appropriés, de faire que cette maison, respectueuse de cette architecture, soit aussi une maison moderne.

* *Navettes de la haute vallée, financées par le Conseil Général, la Communauté de Communes et la commune de Nevache.*

René SIESTRUNCX

Vice-président de la Communauté de Communes du Briançonnais délégué à l'Opération Grand Site

S

ommaire

2 Introduction

4 Le Bâti

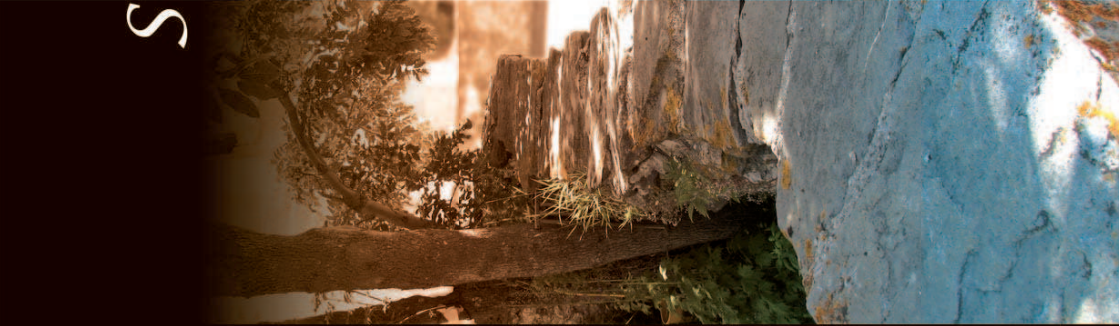
- 6 Implantations et formes
- 10 Proportions
- 14 Toitures
- 18 Murs et façades
- 22 Percements
- 25 Balcons et escaliers
- 27 Panneaux solaires
- 29 Traitements des dépendances
- 31 Modénatures et décors

32 Les Aménagements Extérieurs

- 34 Les arbres et les arbustes de la vallée
- 37 Traitements des limites
- 39 Espaces extérieurs
- 40 Stationnements et accès

42 Fiches Administratives

- 42 Servitudes de protection au titre des sites et des monuments historiques
- 44 Les aides financières
- 45 Construisez et/ ou réhabilitez « durable »



Introduction



La Clarée et la Vallée étroite se situent au Nord-Est du département des Hautes-Alpes sur les communes de Néveche, Val-des-Prés et Montgenèvre (hameau des Alberts).

Ces deux vallées offrent des paysages de qualité : fonds de vallées issus d'anciennes prairies araires encadrés par des reliefs imposants recouverts de forêts de résineux.

Façonnées par les glaciers et les torrents, elles ont des caractéristiques paysagères fortes : vallées suspendues, cônes de déjection, verrous et ombilics glaciaires. L'agriculture a progressivement investi les fonds de vallées et maintenu une certaine ouverture du paysage : clairières et cônes de déjections ont été cultivés et aménagés (terrasses, clapiers, canaux d'irrigation, murets et anciens chemins).

Les viviers et torrents, éléments structurants des vallées, sont bordés de ripisylves de grande variété végétale.

Le climat est de type montagnard et sec, les variations de température sont brusques et fréquentes. Elles dépendent beaucoup de l'altitude et des heures de la journée. Il peut faire bon le midi et très froid la nuit.



LÉGENDE

- ▲ En-tête de page : exemple de cône de déjection
- ▲ Photo : exemple de clairière
- ▲ Schéma : exemple de fond de vallée encadré par des reliefs boisés

Pour vivre et « survivre » dans ces vallées, l'homme a su développer un habitat adapté à ses besoins et aux caractéristiques des lieux (climat, risques naturels, ressources...). Ainsi, au cours des siècles, les habitants se sont construit deux maisons : les habitations permanentes et les chalets d'estives (maisons temporaires) ▶



Les hameaux de fond de vallées se sont généralement développés en rive gauche de la Clarée, en bordure des cônes de déjection là où il y a peu de risques naturels (inondations, avalanches, chutes de pierre). Ils sont denses pour conserver le maximum d'espaces cultivés. En effet, même si chaque bâtiment est bien individualisé, ensoleillé et jouissant d'un espace extérieur qui lui est propre, l'implantation des maisons est économe en espace.

Mais depuis quelques années, les vallées se referment car les boisements gagnent petit à petit les parties basses des cotéaux, les parties hautes des cônes de déjection et les anciens prés.

La Clarée et la Vallée étroite attirent de nouvelles populations en résidence principale ou secondaire. Les anciennes bâtisses sont réhabilitées, de nouvelles maisons sont construites et la pression foncière augmente. Mais le bâti récent ignore les équilibres urbains des centres anciens : il dénature trop

Comme dans tous les villages de haute montagne, les habitations ne sont pas isolées mais réunies par groupes de maisons plus ou moins nombreuses.

Le patrimoine bâti ancien subsistant aujourd'hui est d'une qualité remarquable.

souvent les villages et les hameaux pittoresques. Les techniques de réhabilitation et les nouvelles constructions sont généralement conçues sur des références architecturales «stéréotypées», étrangères au lieu et aux caractéristiques du bâti ancien.

Dr. c'est l'architecture ancienne qui caractérise le paysage des communes des deux vallées : silhouette du village, ambiance des lieux, espaces publics. Les centres anciens sont reconnus par beaucoup comme beaux et à préserver.

Ce guide s'intéressera particulièrement aux hameaux de fond de vallée, habités en permanence.

Il a pour objectif de donner des clés de lecture, des outils aux propriétaires pour les aider à réfléchir et à penser leurs maisons à partir des caractéristiques du pays, de son habitat particulier. L'ambitieuse finalité est d'aider à respecter, à entretenir et à développer l'identité de la vallée à travers les réhabilitations et les constructions neuves.

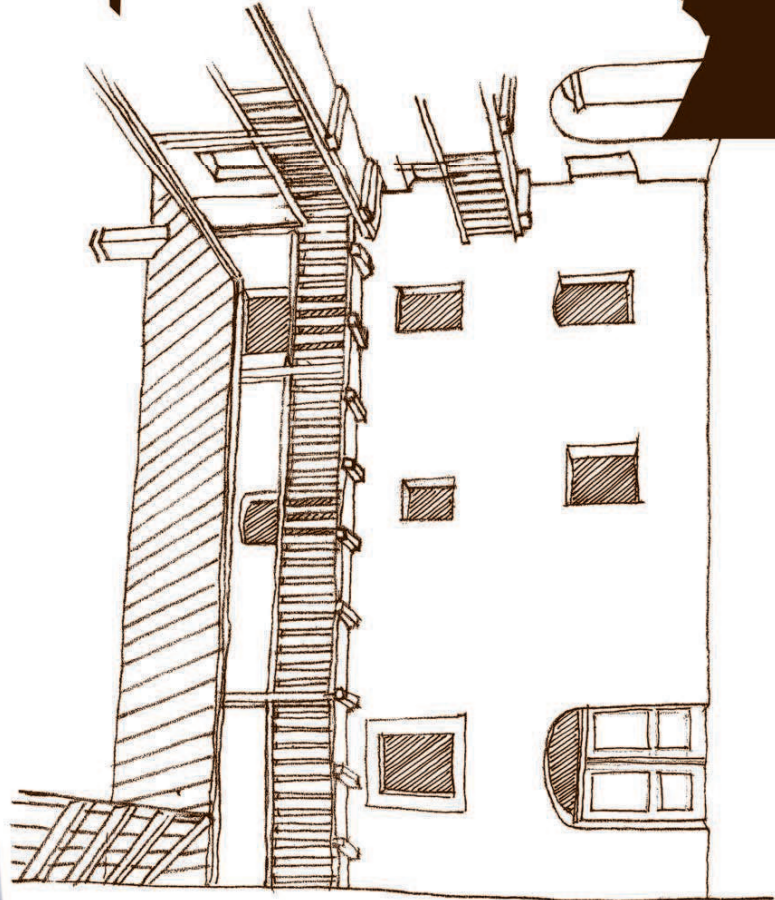


Le Bâti

Vous **rehabilitier** ou **construire** une nouvelle habitation, un nouveau bâtiment en respectant l'identité de la vallée nécessite de connaître et de s'approprier le vocabulaire architectural existant.

Dans les villages et hameaux, chaque bâtiment est bien individualisé. Bien orienté vers le soleil, il jouit d'un espace extérieur qui lui est propre, il n'y a pas de vis-à-vis. Tout cela malgré une forte **densité**.

La méthode consiste à avoir une lecture de l'ensemble des caractéristiques : de la proportion générale et de l'implantation du bâti à ses détails architecturaux. Pour faciliter et clarifier cette méthode, chacune des caractéristiques du bâti de la vallée est reprise dans les pages suivantes.



Implantations & Formes

Références

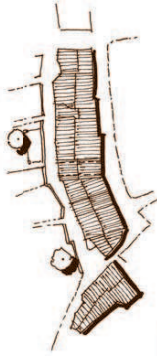
Les villages sont implantés en bordure des cônes de déjection, à l'endroit où la vallée s'élargit, bénéficiant d'un espace cultivable important.

Ces implantations ont tenu compte des risques naturels (avalanches, inondations, glissements de terrains, chutes de pierres...).

Chaque village constitue ainsi un site particulier.

La densité du bâti génère une silhouette agréable du village, les constructions sont proches les unes des autres avec une façade dominant sur la rue ou le placé espace public, et l'autre sur le jardin, espace privatif.

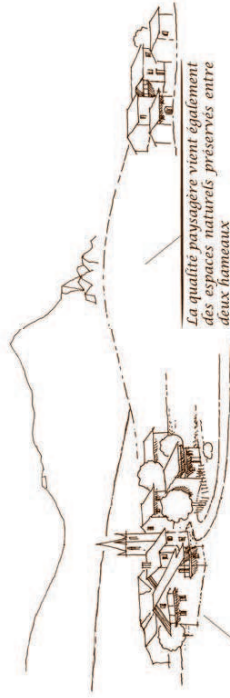
Les volumes bâtis sont amples et simples.



temple de groupe de constructions anciennes

Exemple d'urbanisation à éviter

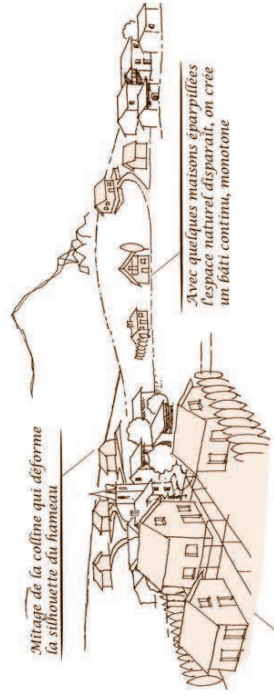
Historiquement...



La qualité paysagère vient également des espaces naturels préservés entre deux hameaux

Bâti dense = silhouette agréable

...aujourd'hui



Mitige de la colline qui déforme la silhouette du hameau

Avec quelques maisons éparpillées l'espace naturel disparaît, on crée un bâti continu, monotone

Peux ou trois maisons éparpillées à l'entrée du hameau suffisent pour masquer sa silhouette

Mirage et atteinte à la silhouette d'un hameau

Extensions

Il existe une harmonie entre les volumes bâtis et les espaces non bâtis ou espaces creux.

ON S'ATTACHERA À :

- être attentifs à ne pas altérer la qualité des espaces extérieurs définis par la maison existante, les maisons voisines et les aménagements divers (clôtures, murs, arbres...);
- pour les surélévations, être mesuré et rester dans des hauteurs proches de celles environnantes.

Avant...



Après



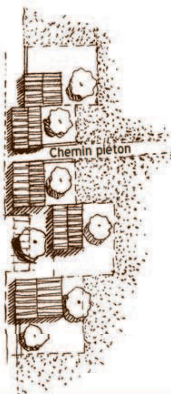
Espace extérieur créé

Exemple, dans un quartier ancien, de la conception d'une extension respectant les esprits des espaces extérieurs

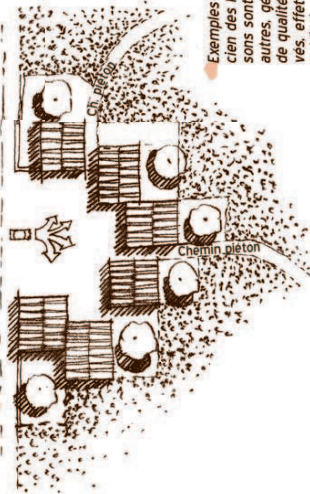
ON S'ATTACHERA À :

- respecter les caractéristiques du bâti ancien.
- bâtir plus dense en créant des espaces privatifs extérieurs, intimes et protégés des vues des voisins.

Voie publique



Voie publique



Exemples respectant l'identité du bâti ancien des hameaux de la vallée : les maisons sont conçues proches les unes des autres, générant des espaces extérieurs de qualité (intimité pour les espaces privés, effet de placette pour les espaces publics)



Conseils

ON PRÉCONISERA :

- d'éviter de construire loin du village (mitage) ;
- d'éviter de faire des formes compliquées ;
- de bien prendre en compte l'ensoleillement ;
- de bien s'adapter au terrain naturel.

Proportions



Références

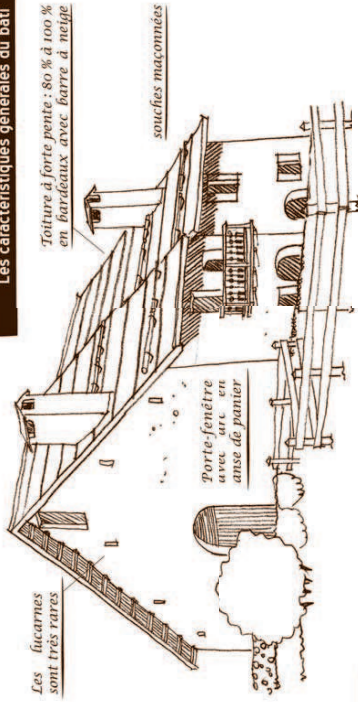
Le volume général des maisons est simple et monolithique.
 Pourquoi ? Parce que c'est un facteur d'économie d'énergie et de simplicité de construction.

Les balcons sont orientés vers le soleil et proches de la toiture.
 Pourquoi ? Parce qu'ils servaient fréquemment de séchoir et en étant proche du large débord de toiture, ils sont abrités de la pluie et de la neige.

Les murs en macramerie sont employés pour les pièces habitables et le logement des animaux.
 Pourquoi ? Parce qu'ils possèdent une grande inertie thermique et résistent aux agressions du temps.

Les pans de bois sont situés en partie supérieure de la maison et employés pour les espaces d'entrepôts du foin et des récoltes.
 Pourquoi ? Parce qu'ils sont d'excellents isolants, qu'ils laissent respirer les récoltes et les mettent à l'abri de l'humidité.

Les caractéristiques générales du bâti



Les débords de toiture sont importants



Les fenêtres dans les murs sont d'allures verticales et de dimensions modestes



Les grandes bates sont créées dans les structures en bois



Les bâtiments ont toujours un volume simple



Les balcons sont toujours proches de la sous-face de la toiture



Restaurations

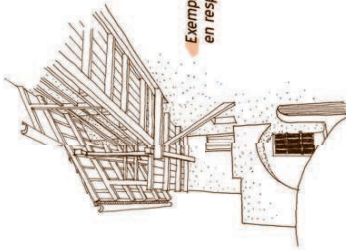
ON S'ATTACHERA À :

- réfaire à l'identique, dans la même nature de matériaux que ceux existants.

Etat existant



Restauration

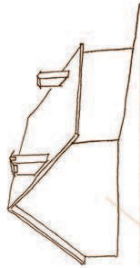


Exemple de réparation réalisée en respectant l'esprit initial

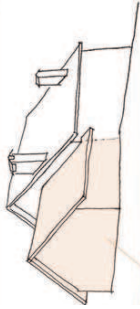
Extensions

ON S'ATTACHERA À :

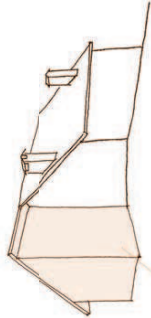
- conserver l'esprit initial de la maison.



Volume initial de la maison



Bon exemple : extension respectant l'esprit initial de la maison



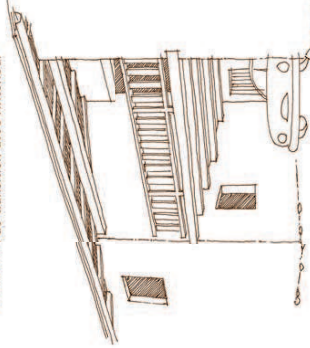
Mauvats exemples : extensions qui détruisent les proportions harmonieuses de la maison

ON S'ATTACHERA à mettre en oeuvre les 2 démarches parallèles suivantes :

- se réapproprier les caractéristiques des proportions rencontrées dans le bâti ancien de la vallée :
- volumes généraux simples et monolithiques :
- jeux de matières entre les murs, maçonneries et les parements bois,
- toiture à forte pente (80 à 100 %)
- avec larges débords :
- proportion des percements par rapport aux murs pleins :
- conception des balcons :
- conception ou cours ouvertes sur l'extérieur :
- les traduire dans un langage contemporain :



Exemple de court extérieure dans une maison ancienne, lieu de transition avec l'intérieur



Utilisation du système de court, dans une réalisation contemporaine

Conseils

ON PNECONISERA :

- dans le cadre de réhabilitations, d'éviter de modifier les proportions initiales et le sens des toitures ;
- dans le cas d'une extension ou d'une construction neuve, de créer les nouveaux bâtiments en harmonie avec les bâtiments existants : hauteur, sens des toitures, parements.

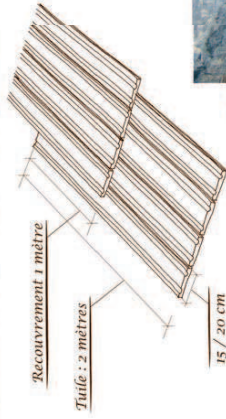
Les Toitures

Références

Les toitures sont traditionnellement recouvertes de bardeaux, leurs débords sont toujours importants. Pourquoi des bardeaux en planches de mélèze ? Parce que ce bois impuissable est présent sur place.

Pourquoi les débords importants ? Pour protéger les façades des chutes de neige.

Constitution d'une toiture en bardeaux : planches en bois de mélèze



Vue en coupe d'une planche : elle est rainurée afin d'assurer l'écoulement des eaux de pluies ou de neige fondante



Débords importants

Parfois les débords très importants forment des auvents, qui sont un élément architectural fort de la vallée.



Exemples de débords importants

Éléments annexes

Les éléments annexes de la toiture participent également à son caractère.



Les lucarnes de proportions modestes



Les arrêts de neige en tronc de mélèze



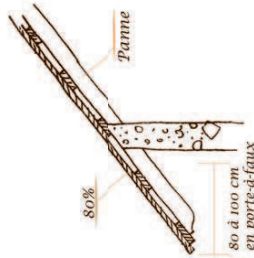
Les souches maçonnées

Extensions

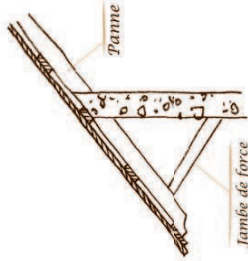
ON S'ATTACHERA À :

- faire attention à l'ensemble des détails de la toiture comme par exemple :
 - les débords de toiture, toujours conséquents et sans jambe de force ;
 - l'implantation et la taille des lucarnes.

Bon exemple de débord



Mauvais exemple



La panne débordante a une section calculée pour permettre de réaliser le débord en porte-à-faux.

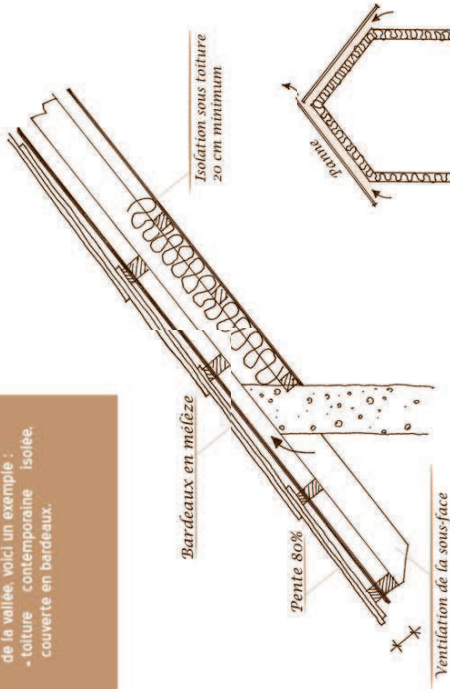
Mauvais exemples de lucarnes



Ces lucarnes sont trop rapprochées et présentent une rive trop épaisse

ON S'ATTACHERA À :

- respecter l'identité architecturale de la vallée, voici un exemple :
 - toiture contemporaine isolée, couverte en bardeaux.



L'épaisseur vue des débords doit rester fine

Toiture en bardeaux ventilée et isolée thermiquement

Principe de toiture ventilée pour un bon confort thermique d'été



Conseils

ON PRÉCONISERA :

- d'éviter les rives de toits épais, et les matériaux de couverture apparents autres que les planches de mélèzes ;
- d'éviter en toiture, la création d'ouvertures trop importantes ;
- d'éviter la mise en oeuvre de souches préfabriquées métalliques ou en béton de section grêle.

Murs & Façades

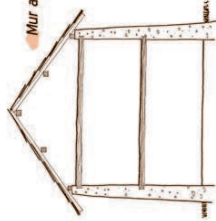
Références

Les murs maçonnés réalisés en pierres toutvenant des orrents ou des clapiers sont constitués d'un parement extérieur et intérieur avec remplissage central au mortier. Les parements sont hourdés au mortier de chaux naturelle et de sables de pays. Ces murs sont d'une épaisseur dégressive du bas vers le haut, afin d'assurer la stabilité. Cela donne une légère pente du côté extérieur appelé le «fruit» du mur. Les poutres principales des planchers ancrées dans les murs font office de chaînage participant à la stabilité de l'ensemble.

Les pans de bois et galandures sont réservés aux grangs, situés en partie supérieure du bâtiment. Ils forment des volumes aérés et secs. Leur alternance avec les murs maçonnés est caractéristique des maisons fermières de la vallée.



Mur avec un fruit



Les structures de bois en enjailage aussi appelées chaplis dans la vallée

Les pans de bois sont constitués de traverses emplantées dans la structure, encastées aux extrémités dans des poteaux rainés.

Les pans de bois sont destinés à fermer les espaces directement situés sous la toiture et génèrent un jeu esthétique entre maçonnerie et bois. On les rencontre plus fréquemment dans les hameaux de la vallée.



Les pans de bois

Ce sont des murs constitués d'une structure bois et d'un remplissage coffré, constitué d'un mélange de cailloux et de mortier de chaux. Ces exemples sont rares et à entretenir avec soin.



Les enduits

Plusieurs finitions sont possibles selon la nature des locaux situés derrière les murs de façades :



1. Cas général enduit à la chaux naturelle finition frotaissée fin avec badigeon de chaux teint aux ocres naturelles, pour les façades côté rue et pour les parties habitables :

2. enduit à pierres vues, radé à la truelle, pour les parties non habitées ou pour les façades secondaires :



3. pierres apparentes : cette finition se rencontre sur les granges et les annexes, et plutôt dans les hameaux du haut de la vallée (Plamphinet, Nevache).

Extensions

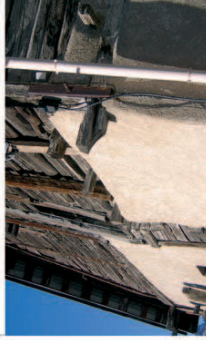
ON SATTACHERA A :

- rebâtir les murs avec les mêmes matériaux, pierres et chaux naturelle en respectant leur « fruit » ;
- réfaire les enduits à la chaux naturelle : ils seront constitués de sable de rivière et de terre naturelle ;
- réaliser les parements et enduits en harmonie avec ceux existants. Veiller à la composition entre eux des parements bois et maçonnés ;
- proscrire les reprises d'enduit de nature différente en cas de modification d'ouverture ;
- soit les enduits sont repris dans la texture et la teinte de ceux existant ;
- soit l'ensemble de la façade est reprise.



ON SATTACHERA A :

- être attentif à la qualité des proportions des façades, de leurs ouvertures et des ouvrages annexes dans le respect de l'identité architecturale de la vallée ;
- faire un enduit traditionnel à la chaux naturelle, réalisée avec les agrégats de la vallée. Cette finition restera un atout dans la qualité d'insertion architecturale et paysagère des constructions neuves ;
- rechercher un équilibre entre maçonnerie et bois. Le tout bois est à proscrire.



Conseils

ON PRÉCONISERA :

- de faire un enduit à la chaux naturelle frottassé fin, teinté dans la masse ou teinté aux ocres naturelles ;
- de réaliser un enduit à pierre vue à la chaux naturelle teinté dans la masse sur murs existants en moellons ;
- de mettre en oeuvre des murs en pierres apparentes montées à joints secs ;
- d'éviter les crépis à gros grains, les tyroliennes, les peintures épaisses aux résines ;
- d'éviter, pour les pierres apparentes, les rejointoiements réalisés après coup.

Réhabilitations

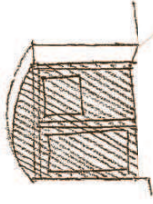
Restaurations

ON S'ATTACHERA À :

- garder les dimensions des ouvertures existantes ;
- conserver et réutiliser, si possible, les anciens volets et portes de grange, souvent très beaux ;
- en cas de changement de destination d'une grange, conserver la forme et la largeur de la grande ouverture existante et recomposer un ensemble menaisé à l'intérieur répondant à la nouvelle utilisation ;



Mauvais exemple



Bon exemple

- lors de création de grandes baies, les intégrer dans la composition générale de la maison.



- Exemples de création de grandes ouvertures dans un parement bois. A noter : la partie basse maçonnée conserve ses ouvertures originales de dimensions modestes



Percements

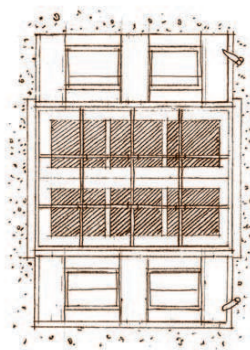
Références

Les fenêtres sont implantées au nu extérieur de la façade. Un dormant unique reçoit l'ouvrant, le bar-raudage et les volets.

Elles sont réalisées en mêlèze, le vitrage est simple avec 2 divisions sur la hauteur.

Les portes sont implantées au nu intérieur de la façade, arçées dans une feuillure maçonnée par des gonds à sceller ou dans un dormant bois par des peintures.

Elles sont réalisées en mêlèze, constituées de planches verticales rainées boutées avec traverses hautes, basses, intermédiaires et montants verticaux moulurés.



Exemple de fenêtre traditionnelle, elle est de dimensions modestes. La dimension maximale est de 110 par 150 centimètres

Conception des volets

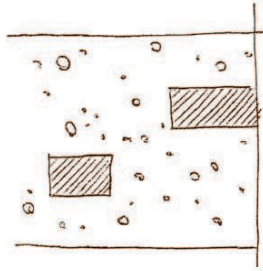


Ouvrage avec structure rapportée et clouée en applique sur le parement extérieur

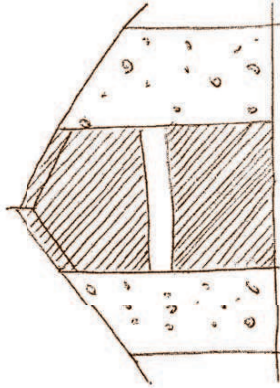
Ouvrage à panneaux emboîtés dans une structure rainée

ON S'ATTACHERA À :

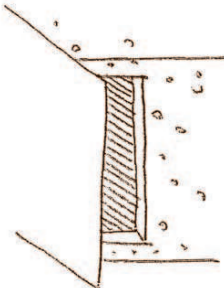
- concevoir les baies de dimensions modestes comme un trou dans le mur maçonné ;
- concevoir les grandes baies comme un remplissage entre murs maçonnés.



Baies de dimensions modestes



Grandes baies



Conseils

ON PRÉCONISERA :

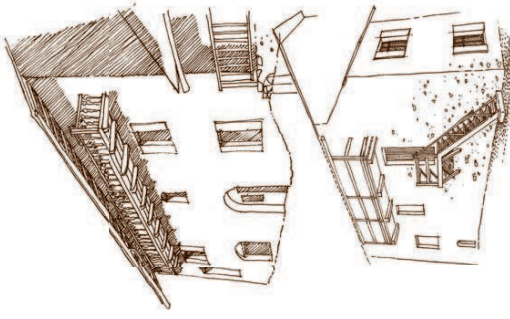
- d'éviter les modifications des proportions de baies anciennes, correspondant à la typologie des maisons ;
- d'éviter dans un mur maçonné les percements plus larges que hauts.

Balcons & Escaliers

Références

Les balcons, faisant fonction de séchoir à l'ordinaire, peuvent aujourd'hui servir aux circulations extérieures. Toujours protégés de la neige par l'avancée de toiture, ils sont implantés très hauts sur la façade, ce qui donne au bâtiment une proportion caractéristique de la vallée.

L'escalier est souvent réalisé en bois, sans contremarches. C'est un élément rapporté à la maison au même titre que les séchoirs ou balcons.



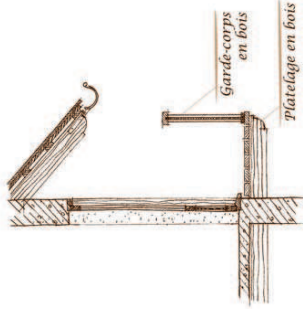


Réhabilitations & Constructions neuves

Restaurations

ON S'ATTACHERA A :

- avoir une conception traditionnelle des balcons ;
- prévoir un garde-corps en bois ;



La structure porteuse du balcon est constituée par la poutrelle à l'extérieur de la poutrelle bois du plancher intérieur

- conserver ou concevoir les balcons proches de l'épuit de toiture dans une proportion de 2/3 - 1/3 pour les maisons à un étage et 3/4 - 1/4 pour les maisons à 2 étages.



Conseils

ON PRÉCONISERA :

- d'éviter les balcons en milieu de façade ou enlignon.

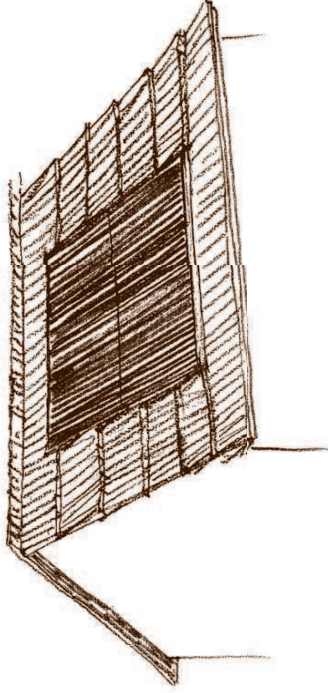
Panneaux Solaires

Références

L'impact visuel de ces techniques de chauffage est important. Il faut réfléchir à leur insertion architecturale et paysagère :

- dans le cas de réhabilitations, on est tributaire du bâti existant. Aussi, une bonne intégration sera aisée si les pans de toiture et la façade principale sont orientés, au sud. Alors que dans le cas d'un bâti mal orienté l'intégration des panneaux devient très difficile ;
- dans le cas de constructions neuves, leur conception doit tenir compte au départ de ces nouvelles techniques.

Bon exemple de panneaux solaires



Une pente de toiture forte et orientée au sud permet une intégration facile dans un volume bâti

ON S'ATTACHERA À :

- pour les panneaux posés en toiture, conserver la même pente que la toiture en les intégrant dans l'épaisseur des bardoux de mélèze ;
- pour les panneaux posés sur parois, les intégrer dans les parois du bâtiment.



Conseils

ON PRÉCONISERA :

- de toujours envisager l'installation de panneaux solaires comme partie intégrante de l'architecture du bâtiment.

Traitements des Dépendances

Références

Une dépendance est souvent réalisée après coup pour répondre à une demande d'abri complémentaire (pour la voiture, pour l'entrée, pour du matériel...).

Malheureusement, beaucoup de dépendances sont facteurs de pollution visuelle :

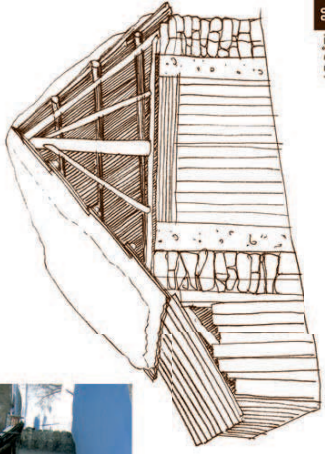
- les espaces extérieurs servant d'entrepôts domestiques ;
- les garages indépendants construits le long des rues et traités en toiture terrasse ;
- les remises isolées le long des voies, anciennes ou récentes, souvent dans un état d'abandon prononcé.

Il existe cependant quelques bons exemples, comme cette remise inspirée des caractéristiques architecturales de la vallée.



L'appentis traité en bois est construit en prolongement de la toiture. La porte en bois est constituée de planches larges. Les toiles sont à proscrire.

la toiture est posée sur des murs latéraux en pierre, la porte est traitée en remplissage. Le pignon est couvert mais il pourrait être traité en remplissage bois



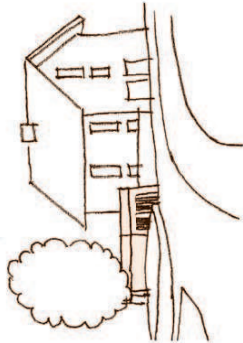
Réhabilitations

Restaurations

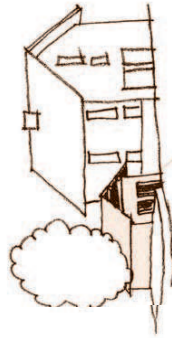
ON S'ATTACHERA À :

- améliorer les dépendances existantes.

Dépendance non intégrée



Dépendance intégrée



*« Mettre une culture à la pierre »
l'intègre à l'architecture envi-
ronnante*

Exemple d'un traitement possible pour améliorer un garage traité en toiture terrasse

Constructions neuves:

ON S'ATTACHERA À :

- concevoir le volume d'une nouvelle dépendance dans l'esprit initial de la maison ;
- faire une toiture à une ou deux pentes qu'elles soient attenantes ou dissociées du bâti principal.

Conseils

ON PRÉCONISERA :

- d'éviter les constructions réalisées en urgence qui sont souvent durables.

Modénatures & Décor

Références

Les modénatures sont des décors rapportés sur les façades. Elles sont réalisées en badigeon de chaux teinté aux couleurs naturelles sur un enduit lissé à la truelle ou frotté fin.

D'autres éléments participent au décor des façades :

- cadres solaires peints au badigeon de chaux ;
- compositions des parements bois des portes ;
- formes et rythmes des petites ouvertures.



Cartain solitaire

Porte en bois

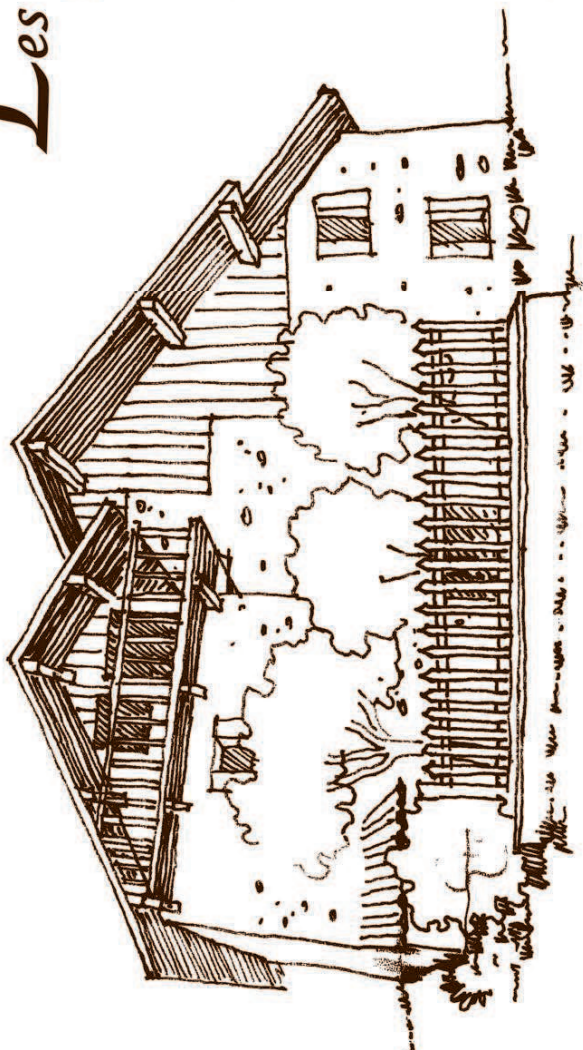
En-tête de page : enduit à pierre vue, petites ouvertures servant à aérer la grange

Conseils

- Le savoir faire des artisans locaux pour ces différentes techniques existe dans la région.



Les Aménagements Extérieurs



Les tissus urbains qu'ils soient linéaires comme aux Alberts ou composés autour d'un espace creux comme au Rosier ou à Piampinet ont du charme. Pourquoi ?

Parce que les espaces extérieurs s'interpénètrent entre privé et public et assurent ainsi une transition entre le bâti et le paysage.

Selon les choix faits pour les plantations, les clôtures, les stationnements et les accès aux propriétés, le résultat peut donc être bon ou mauvais.

Comment arriver à un bon résultat ?
Il faut réaliser des aménagements extérieurs cohérents avec les caractéristiques architecturales et paysagères de la Vallée : essences végétales locales, clôtures adaptées, stationnements, accès.

Arbres & Arbustes de la Vallée

Références

La vallée est riche d'essences végétales variées, pourquoi ne pas les utiliser ?

Quelques exemples d'arbres et d'arbustes à utiliser pour créer des bosquets



Epine noire



Saule de Lagger



Sorbier des oiseaux



Saule drapier



Mélèze



Prunier de Briançon

Quelques exemples d'essences à utiliser pour le couvert végétal, les parterres de fleurs



Epine vinette



Airelle rouge



Melanpyre



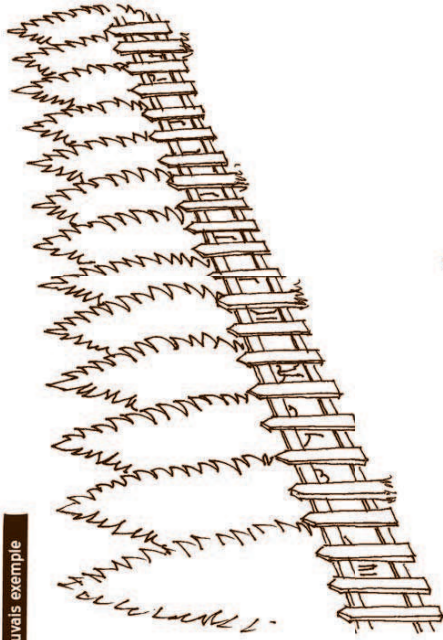
Narcisse



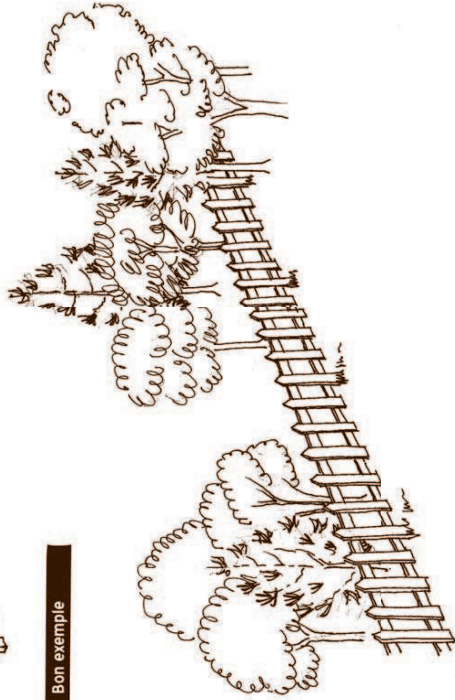
Rosier des montagnes

On évitera les haies d'alignement, on préférera travailler par bosquets.

Mauvais exemple



Bon exemple



Traitements des Limites

Références

D'une manière générale il n'y a pas de clôtures sur les limites de propriété hormis autour des jardins potagers qu'il est nécessaire de protéger des moutons. En effet, les troupeaux, au printemps et à l'automne passent quelques jours autour des villages au moment de la transhumance. Cette conception des limites donne une impression l'espace : la prairie naturelle vient jusqu'au pied du bâti.

Les clôtures, quand elles existent, sont, en bois. Les murs en pierre restent rares, le plus souvent utilisés pour marquer l'enceinte d'espaces publics ou religieux (cour d'école ou de mairie, cimetière...)

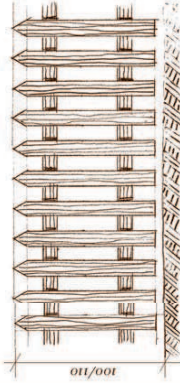


ON S'ATTACHERA À :

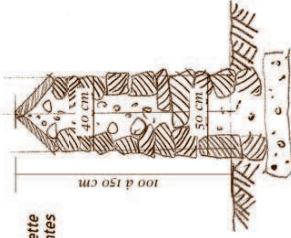
- implanter correctement la clôture, par exemple clôturer uniquement les espaces nécessaires (potagers, protection par rapport à une voie de circulation importante, recul par rapport à la voie pour permettre le déneigement...);
- choisir des matériaux de la vallée ;
- privilégier les clôtures en bois, éviter les clôtures grillagées et végétalisées ;
- envisager les murs en pierre seulement dans des configurations bien précises (soutènements partiel des terres, soubassements résistants au chasse-neige...). Dans ce cas il est souhaitable de les concevoir avec des parements façonnés en pierre sèche.

Différentes techniques de réhabilitation et/ou construction de clôture

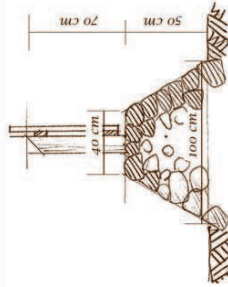
Exemple de clôture légère



Exemple de murette en pierres apparentes maçonnées



En bordure des voies de circulation, on pourra envisager un soubassement rappelant les « clapiers », résistant aux chocs-neige et surelève par une clôture bois



Conseils

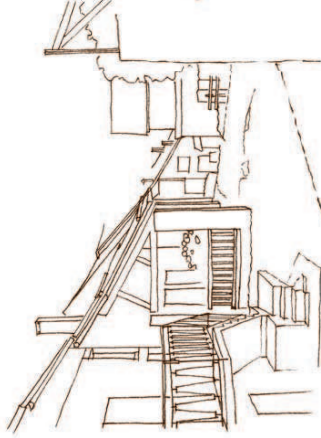
ON PRÉCONISERA :

- d'adapter la constitution des clôtures aux besoins, par exemple : clôtures maçonnées pour les haies, en bois de mélèze en limite séparative, clôtures démontables pour répondre aux besoins selon les saisons ;
- d'éviter les clôtures grillagées avec haies continues.

Espaces Extérieurs

Références

Chaque centre ancien possède des espaces publics et privés de qualité remarquable. Ces espaces s'entrecroisent, les limites entre public et privé ne sont pas toujours visibles. Ils sont généralement traités de façon rustique : terre battue, sols enherbés, jalajags constitués de pierres espacées ou revêtements de pierres plantées sur chant pour les passages usités (sorties de granges ou d'écuries).



Interpénétration entre public et privé

Réhabilitations & Créations

ON S'ATTACHERA À :

- affirmer, sans les clôturer, les espaces privés et les espaces publics par des revêtements de nature différente.



Conseils

ON PRÉCONISERA :

- d'éviter des revêtements trop lustrés, tels que l'empobe ou les plaques de béton autobluant.

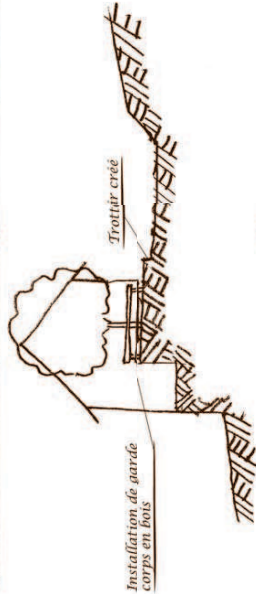
Stationnements & Accès



Références

Dans l'aménagement des stationnements et des accès aux propriétés, on retrouve les mêmes problématiques :

- interpénétration des espaces publics et privés ;
 - différenciation des nature et fonctions d'un lieu.
- Leur aménagement et leur finition participent donc tout'outant à la qualité architecturale et paysagère.

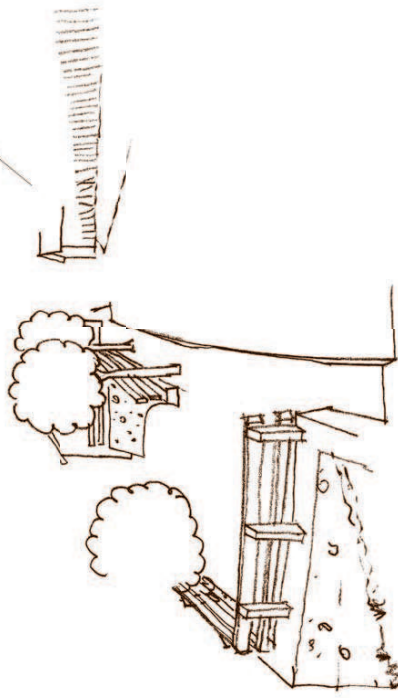


Exemple d'aménagement d'un stationnement privé

Les maisons récentes sont souvent implantées au milieu d'un terrain. Leurs accès voitures génèrent donc des déblais, remblais et rampes accentuées, d'autant plus présents que la pente du terrain naturel est forte. Le phénomène peut être identique pour le stationnement privé.



Exemple d'aménagement d'un accès privé



Conseils

ON PRÉCONISERA :

- ➔ d'aménager afin d'intégrer, à l'espace environnant, les mouvements de terrains : par exemple, en créant des talus, en utilisant des pierres apparentes, en simulant l'emploi d'aménagements cyclables, végétalisation des talus, mise en place de barrières bois de mise en sécurité ;
- ➔ de limiter l'impact des accès nécessaires entre la rue et une nouvelle maison par un choix judicieux d'implantation et un soin d'adaptation au terrain naturel.

Servitudes de protection au titre des sites et des monuments historiques

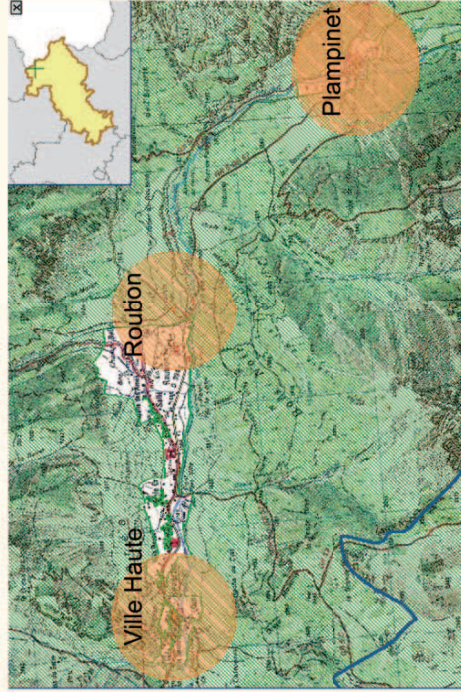
La Vallée de la Clarée compte plusieurs servitudes de protection :

Le Site Classé

Exceptées de petites poches englobant les hameaux compris entre La Vachette et Ville Haute, la totalité de la vallée est couverte par le site classé.

Les sites inscrits

- Hameau de Saïle
- Village de Névache
- Ensemble des lacs
- Eglise et cimetière de Plampinet
- Chapelle Saint Benoît
- Chalets de Lacou et du Verney
- Chalets de Lacha et de la Meuille
- Fens de Fontcouverte, du Jadis et leurs écorus
- Chalets de Laval



Les périmètres de protection

Les périmètres de protection de 500 mètres sont liés aux monuments historiques classés ou inscrits

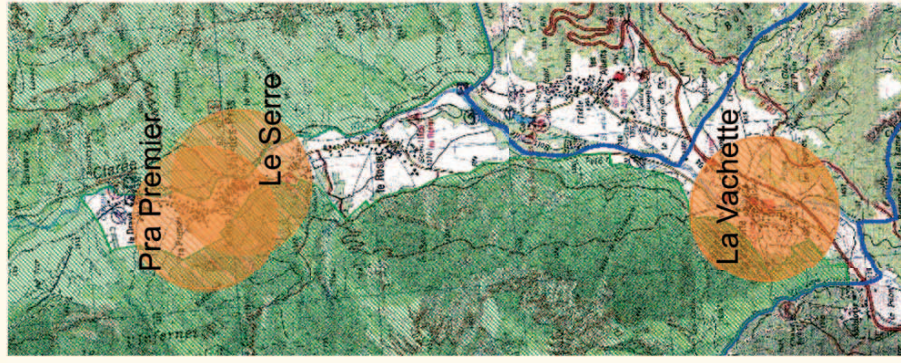
Monuments historiques classés :

- Eglise Saint-Marcellin
- Chapelle Notre-Dame des Grâces à Plampinet
- Chapelle Sainte-Marie à Fontcouverte
- Eglise Saint-Sébastien, calvaire et enclos du cimetière à Plampinet
- Eglise Saint-Claude au Serre

Monuments historiques inscrits :

- Eglise Saint-Hippolyte au Roublon
- Cadran solaire maison Drevfus à Plampinet
- Eglise de l'Annonciation à La Vachette
- Cadran solaire maison Merle à Pra Premier

Dans tous ces secteurs protégés, pour tout projet de construction, démolition, réhabilitation et/ou extension, penser à consulter le SDAP (Service Départemental de l'Architecture et du Patrimoine).



Des subventions existent... renseignez vous !

Des subventions et des dispositifs d'aides sont régulièrement mis en place par l'Etat et les collectivités territoriales.

Si vous devez réhabiliter ou construire, réalisez votre façade ou votre toiture, avoir une démarche de construction durable, améliorer énergétiquement votre logement, nous vous conseillons, avant le début des travaux de vous renseigner auprès des organismes suivants :

CONTACTS :

- Mairie de Montgenèvre**
Route d'Italle
05100 Montgenèvre
☎ 04 92 21 92 88
- Mairie de Névauche**
Ville Haute
05100 Névauche
☎ 04 92 21 19 19
- Mairie de Val-des-Prés**
Le Serre
05100 Val-des-Prés
☎ 04 92 21 06 16
- Communauté de Communes du Briançonnais**
1, rue Aspirant Jan
05100 Briançon
☎ 04 92 21 35 97
- Conseil Général**
avenue René Froger
35100 Briançon
☎ 04 92 21 56 80
- INAH**
Agence Nationale pour l'Amélioration de l'Habitat
11, place du Champsauro
35000 Gap
☎ 04 92 40 35 35
- Espace Info Energie du Briançonnais**
CPIE Haute Durance
15 Rue Pasteur
35100 Briançon
☎ 04 92 21 27 40
✉ efie05-briancon@as.eu.org
- Fondation du Patrimoine**
CCI des Hautes-Alpes
6, rue Carnot BP 6
35001 Gap Cedex
☎ 04 92 50 46 43

D'autres structures privées peuvent apporter des subventions pour des réhabilitations liées à l'accueil touristique (type Gîte de France...)

Attention !

Les aides financières sont soumises à des conditions, d'octroi, n'oubliez pas de les demander précisément : plafond de ressource, résidence principale et / ou secondaire, taux et plafond de subvention, logement loué à l'année ou de façon ponctuelle, logement pour les saisonniers.

Ci-dessous, voici les coordonnées de personnes ressources pouvant vous aider et vous conseiller dans un projet de réhabilitation et / ou construction « durable », dans une volonté d'améliorer la qualité énergétique de votre logement.

CONTACTS :

- ADEME**
Agence de l'Environnement et de la Maîtrise de l'Energie
2 boulevard de Gabès - BP 139
13267 Marseille Cedex 08
☎ 04 91 32 84 44
Site Web : <http://www.ademe.fr/paca>
- Conseil Régional**
(Charte régionale de qualité environnementale - Service Développement Durable - Service Energie)
Hôtel de Région
27, place Jules Guesde
13481 Marseille Cedex 20
☎ 04 91 57 50 57
☎ 04 91 57 51 51
Site Web : <http://www.regionpaca.fr>
- Espace Info Energie du Briançonnais**
(CPIE Haute Durance)
35 Rue Pasteur
05100 Briançon
☎ 04 92 21 27 40
✉ efie05-briancon@as.eu.org
- Association Le Gabilon**
Domaine du Pont Neuf
05200 Embrun
☎ 04 92 43 89 66
Site Web : <http://gabilon.org.free.fr>
- EnviroBAT - Méditerranée**
Domaine du Petit Arbols
Le Marconi - Avenue Louis Philibert
13857 Aix-en-Provence Cedex 03
☎ 04 42 69 09 32
Site Web : <http://www.envirobat-med.net>





Handwriting practice lines consisting of multiple horizontal lines for writing.



Handwriting practice lines consisting of multiple horizontal lines for writing.

*D*emandez les autorisations d'urbanisme...

Quelle que soit la nature des travaux que vous souhaitez réaliser, il est souvent nécessaire d'obtenir une autorisation : permis de démolir, déclaration préalable, permis de construire ou permis d'aménager. Votre maire et/ou la DDE pourront vous renseigner précisément sur le type de dossier à constituer avant tout début des travaux.

▶ Mairie de Montgenèvre

Route d'Italie
05100 Montgenèvre
☎ 04 92 21 92 88

▶ Mairie de Névaache

Ville Haute
05100 Névaache
☎ 04 92 21 19 19

▶ Mairie de Val-des-Prés

Le Serre
05100 Val-des-Prés
☎ 04 92 21 06 16

▶ DREAL

(Direction régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement)

CS 80065
Allée Louis Philibert
13182 Aix en Provence
Cedex 5

☎ 04 42 66 66 00
☎ 04 42 66 66 01

▶ CAUE

(Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et de l'Environnement)

BP 55 - Archevêché
05200 Embrun CEDEX
☎ 04 92 43 60 31
☎ 04 92 43 53 75
✉ caue05@wanadoo.fr

▶ SDAP

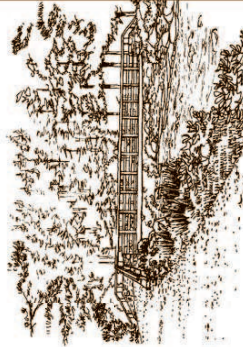
(Service Départemental de l'Architecture et du Patrimoine)
Cité Desmichels
BP 1607
05016 Gap
☎ 04 92 53 15 30

▶ DDE

(Direction Départementale de l'Équipement)
3, place du Champsaour
05000 Gap
☎ 04 92 40 35 00

▶ ANAH

(Agence Nationale pour l'Amélioration de l'Habitat)
3, place du Champsaour
05000 Gap
☎ 04 92 40 35 35





La vallée de la Clarée et la Vallée Etroite à travers la qualité de leur patrimoine paysager, leurs richesses naturelles et culturelles, forment un site emblématique non seulement dans les Hautes-Alpes, mais également au plan national, qu'il convient de préserver. Elles sont à ce titre classées (loi de 1930).

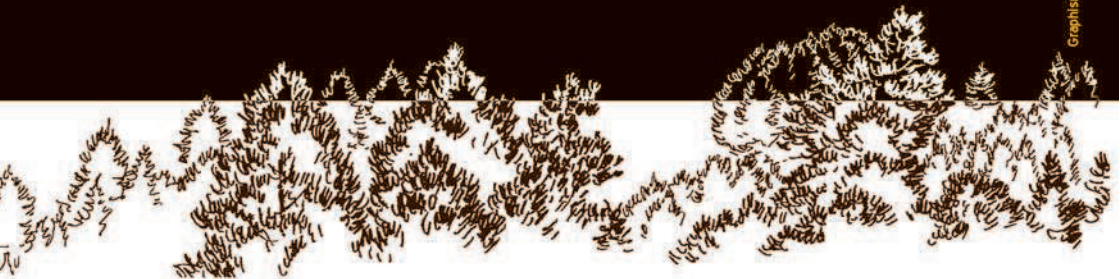
Le Guide Architectural et Paysager de la Vallée de la Clarée s'inscrit dans une réflexion globale, de conservation et de sensibilisation appelée Opération Grand Site.

Originale et pragmatique, assurée par la Communauté de Communes du Briançonnais avec le soutien des partenaires institutionnels (Europe, Etat, Conseil Régional, Conseil Général), cette démarche permet, à travers l'engagement d'actions significatives de gérer durablement ce site remarquable.

L'objectif est d'obtenir, à terme, le label «Grand Site de France®», décerné par l'Etat et qui garantit que le site est préservé et géré suivant les principes du développement durable, conciliant préservation du paysage, du patrimoine et qualité de l'accueil du public.



Graphisme : Agence LA LIGNE (Gap) contact@laligne-illustration.fr / Impression : Louis-Jean



Service Départemental de l'Architecture et du Patrimoine des Hautes-Alpes

